
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

COMMENT TIRER PLEINEMENT PROFIT DE LA STRATÉGIE MARITIME?

Montréal, le 27 octobre 2016 – Dans sa recherche de moyens pour stimuler son économie, le gouvernement du Québec a dévoilé en 2015 la première stratégie maritime de son histoire. Ce plan d'action prévoit notamment la création de deux pôles logistiques dans la grande région de Montréal : l'un situé à Contrecoeur, l'autre à Vaudreuil-Soulanges. Mais comment s'assurer que le développement d'un pôle logistique multisite atteigne son plein potentiel et que les 400 M\$ qu'on lui dédie soient judicieusement investis? C'est justement pour en maximiser les chances de succès que le Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) – Fondation Walter J. Somers de HEC Montréal a mené une étude sur cet ambitieux projet. « Cette analyse visait à identifier les conditions de réussite du développement d'un pôle logistique multisite dans le Grand Montréal en s'inspirant des meilleures pratiques dans le monde et en identifiant les opportunités et menaces propres au Grand Montréal », précise Jacques Roy, auteur de l'étude et professeur titulaire à HEC Montréal.

En conclusion, le chercheur y formule plusieurs recommandations qui permettront aux dirigeants du projet de prendre de meilleures décisions et d'allouer plus efficacement les deniers publics destinés au déploiement de la Stratégie maritime.

Quelques recommandations en bref

1- L'analyse révèle que **disposer de terrains prêts à construire** constitue l'un des principaux facteurs de succès d'un pôle logistique. La pratique nous apprend que les investisseurs privilégient les emplacements qui sont prêts à construire comme en témoigne l'expérience observée au pôle logistique de Savannah, l'un des plus importants aux États-Unis.

2- Le succès des pôles logistiques repose sur **une vision claire, un leadership rassembleur et des mécanismes de collaboration efficaces entre les secteurs public et privé**. Montréal est actuellement dépourvu d'un tel organisme. « Selon nos analyses, le partenariat public-privé représente le meilleur modèle de gouvernance pour le pôle logistique de Montréal », soutient Jacques Roy.

3- Il semble aussi essentiel de **clarifier la vocation des deux sites retenus** afin d'atténuer la concurrence entre eux et de favoriser la complémentarité.

4- Le succès d'une telle entreprise repose également sur la possibilité de proposer **des mesures incitatives** pour attirer les investisseurs telles que des crédits à l'emploi et à la formation, des exemptions de taxes, des prêts à taux préférentiels et l'aménagement de zones franches. D'où l'importance d'y impliquer les différents paliers de gouvernement.

5- Bien que les deux sites retenus répondent aux critères attendus d'un pôle logistique, il serait prudent de **planifier l'aménagement d'autres sites ayant des vocations complémentaires**. On peut penser aux sites aéroportuaires qui pourraient se spécialiser autour d'industries utilisatrices du fret

aérien comme l'aérospatiale, le secteur pharmaceutique ou encore des activités liées au commerce électronique, lequel se développe de plus en plus.

6- Pour assurer un service concurrentiel, il est aussi impératif que les **camions aient un meilleur accès au Port de Montréal** et que les travaux amorcés en mars 2016 se terminent le plus rapidement possible. Dans le même esprit, il y aurait lieu de s'assurer que les horaires des terminaux de conteneurs soient suffisamment flexibles.

À moyen et plus long termes, le chercheur recommande aussi de poursuivre les travaux de dragage dans le fleuve Saint-Laurent afin de maintenir – voire augmenter – le niveau d'eau navigable et de permettre ainsi aux porte-conteneurs de plus grande taille d'accéder au Port de Montréal. Il est aussi indispensable d'améliorer la fluidité du transport routier des marchandises. La grande région de Montréal subit actuellement d'énormes problèmes de congestion routière en raison de l'accroissement du trafic routier et, surtout, des nombreux travaux de construction sur le réseau.

« Si le Québec veut tirer pleinement profit de l'*Accord économique et commercial global* entre le Canada et l'Union européenne qui est en voie de se ratifier, il est essentiel de réduire autant que possible les freins à son plein déploiement, soutient Jacques Roy. Dans le contexte où 64 % des échanges commerciaux du Port de Montréal sont actuellement réalisés avec l'Europe, l'entente de libre-échange marquera un moment décisif en créant une occasion de croissance pour les entreprises canadiennes. Il serait alors dommage de se faire damer le pion par des intérêts étrangers qui savent mieux tirer leur épingle du jeu. »

Pour en savoir plus :

- Consultez le rapport [*Les conditions de succès pour la mise en œuvre d'un pôle logistique multisite dans la région de Montréal.*](#)

À propos du Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers

Créé en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers de HEC Montréal mène une double mission. Il se consacre d'abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principaux sujets d'étude le Québec et le Canada. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats obtenus en organisant des activités de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d'éducation. Pour en apprendre davantage sur le Centre, visitez le www.hec.ca/cpp.

- 30 -

Source :

Liette D'Amours
Responsable des relations médias
Tél. : 514 649-2347
info.cpp@hec.ca